



Mâcon, le 2 mars 2020  
18h30

## INFORMATION Coronavirus – Covid 19

---

En Saône-et-Loire, les mesures applicables en matière de rassemblements sont celles définies au niveau national :

- tous les rassemblements de plus de 5000 personnes en milieu confiné sont annulés ;
- les rassemblements, y compris en milieu ouvert, qui conduiraient à côtoyer des personnes issues de zones où le virus peut circuler, pourront, au cas par cas, être annulés par les maires en lien avec le préfet ou le sous-préfet.

Pour préserver sa santé et celle de son entourage, des gestes simples sont à adopter :

- Se laver les mains très régulièrement.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Porter un masque quand on est malade.

Ces gestes permettent en outre de limiter la propagation de tout autre forme de virus, notamment de la grippe en période hivernale, l'activité grippale étant stable en région Bourgogne-Franche-Comté selon Santé Publique France (Bulletin épidémiologique grippe, semaine 8)

Les informations relatives aux cas confirmés et à la situation des personnes affectées par le Coronavirus Covid-19, relèvent du ministère en charge de la Santé, et plus particulièrement de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté pour la Saône-et-Loire.

Pour disposer d'informations et recommandations concernant le coronavirus Covid-19 :

- [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- pour toutes questions non médicales, plateforme téléphonique nationale gratuite, 24 h sur 24, 7 jours sur 7 : 0 800 130 000.
- suivre les informations diffusées par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/>, Twitter et Facebook @arsbfc et par la Préfecture de Saône-et-Loire : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/>, Twitter et Facebook @Prefet71



ontacts :

**Bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État**

**[pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr)**

**[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)**

**Suivez-nous sur Twitter et Facebook @Prefet71**